

UN PERE DE FAMILLE INTERPELLE LES HAUTES AUTORITES DU PAYS

«Je veux faire le deuil de mon fils assassiné»

C'est un père déterminé plus que jamais à ce que justice soit faite qui s'est déplacé hier à notre rédaction, pour «revendiquer le jugement des assassins de mon fils Tarek». «Cela fait dix années que j'ai perdu mon fils et cela fait dix années que nous souffrons et que nous n'arrivons toujours pas à faire notre deuil».

Ces propos sont ceux de Aït Saïd Hamid, le père de la victime, qui a indiqué avoir déjà «saisi à deux reprises le premier magistrat du pays en dates des 28 janvier et 16 avril 2007 pour mettre fin à ces 3800 jours et 3800 nuits de tourmente de toute une famille».

Une autre lettre, la troisième, a été transmise au premier responsable de l'institution policière et au ministre de la Justice en date du 15 mars dernier et dans laquelle le père de famille demande à nouveau d'être aidé «à faire le deuil de notre fils pour qu'enfin il repose en paix dans le royaume du Seigneur et que son âme, après 11 années d'errance, trouve le paradis». Dans le même document, il se demande

«qui a encore intérêt à manipuler la justice et à protéger des assassins reconnus au moment où les petits voleurs de portables sont condamnés à la prison ferme».

Aït Saïd Hamid est catégorique. «Mon fils a été assassiné volontairement par des policiers le 7 août 1996 et après dix années de souffrance, j'ai réussi malgré les innombrables embûches à déterrer le dossier».

Dix ans après, soit le 13 janvier 2006, j'ai obtenu la mise sous contrôle judiciaire des policiers assassins et le 18 septembre 2006, la chambre d'accusation près la cour de Tizi Ouzou avait conclu à «un assassinat volontaire», indique M. Aït Saïd Hamid, qui n'arrive pas à comprendre «que les policiers assassins sont toujours en activité, qu'aucune mesure conservatoire n'ait été prise à leur encontre ; pis encore, ces derniers ont été promus».

«Qui a intérêt à manipuler la justice ?»

Toutes ces affirmations sont contenues dans les trois lettres adressées au président de la République,

en citant à chaque fois l'arrêt de renvoi de la chambre d'accusation portant le N° 633 en date du 18/09/2006.

Le père du défunt se demande «qui a intérêt à manipuler la justice», ou «ne veut pas que toute la lumière soit faite sur cette affaire». A ce propos, notre interlocuteur se demande «qui doit me rendre justice, en s'appuyant sur une célèbre citation du Premier ministre anglais Winston Churchill selon laquelle «rien ne peut ébranler un peuple qui croit en sa justice»».

Selon une autre lettre adressée au directeur général de la Sûreté nationale, M. Aït Saïd Hamid relate les faits de cette affaire. Il dira que «mon fils Tarek, alors âgé de 19 ans, a été froidement assassiné par la police d'Azazga en date du 7 août 1996 et ce sont les auteurs de ce meurtre qui ont diligenté l'enquête».

Des propos confortés par l'arrêt de renvoi de la chambre d'accusation qui a conclu «que les mis en cause dans cette affaire ont poursuivi une voiture de marque Mercedes, malgré que le témoin Dj. H. les ait informé que le véhicule en

question appartenait à son ami qu'il attendait. Mais pour ne pas avoir marqué le stop, des coups de feu ont été tirés en direction du véhicule, touchant la victime au niveau de la tête qui a succombé à ses blessures lors de son transfert à l'hôpital». La même source indique qu'avant cet incident, une altercation verbale a opposé la victime à l'un des policiers au niveau de la maison d'arrêt d'Azazga.

De fait, la chambre d'accusation a conclu que les mis en cause dans cette affaire «sont reconnus coupables d'homicide volontaire puni par les articles 254 et 263 du code pénal».

Or, pour le père de la victime «tous les dossiers traités par la chambre d'accusation près la cour de Tizi Ouzou ont été examinés et jugés à l'exception de celui relatif à l'assassinat de mon fils».

«Moi, Aït Saïd Hamid, fils de chahid et digne fils d'une famille de quatorze martyrs, je jure de ne pas baisser les bras (...) Je demande justice, rien que la justice, mais toute la justice», conclut notre interlocuteur.

Hani Mostaghanemi

LUTTE CONTRE LE CHOMAGE L'Anem dresse son bilan

La politique de l'emploi a été passée en revue à l'occasion de la réunion d'évaluation organisée par l'Agence nationale de l'emploi (Anem) présidée par Tayeb Louh, ministre du Travail et de la Sécurité sociale.

Ce dernier a suivi avec une grande attention le compte rendu du directeur de l'agence non sans réitérer l'importance de l'action de cette dernière dans le cadre de la promotion de la politique de l'emploi et la résorption du chômage.

Louh a précisé qu'un important budget a été alloué par l'Etat afin de lutter contre le chômage. L'Anem a de ce fait changé de statut. Ce dernier lui permet d'avoir une gestion propre à elle.

Le plan d'action 2006-2008 prévoit 7 milliards de dinars répartis en chapitres. D'après le ministre, l'exécution de ces chapitres n'a été entreprise que durant le 4^e trimestre 2006. Ce budget est réparti de manière à améliorer le fonctionnement de l'agence, l'ouverture de structures modernes ainsi que l'enrichissement de l'agence en ressources humaines dans le cadre de l'embauche.

A ce propos, le directeur de l'agence a expliqué que le personnel de l'Anem est passé de 805 à 1077 employés, ce qui a permis de réserver 1 agent Anem pour chaque 11 000 chercheurs d'emploi alors qu'auparavant cela correspondait à 17 000 demandeurs.

En termes de nouvelles infrastructures, il a été annoncé l'ouverture de 25 nouvelles agences et la livraison d'un total de 40 agences à horizon 2008. Tayeb Louh a néanmoins relevé sur un ton de reproche le fait que les employés de l'Anem soient imprégnés de la culture de la bureaucratie.

«Les agents devraient sortir sur le terrain, prospecter les opportunités d'emploi au lieu de rester dans leurs bureaux.» Une remarque qui n'est pas tombée dans l'oreille d'un sourd puisque le DG de l'Anem en a pris bonne note.

M. N.

ORAN / ELECTION PRESIDENTIELLE FRANÇAISE

Les binationaux ont également accompli leur devoir

C'est à partir de 8h16 que le centre de vote consacré à l'événement, au niveau de la médiathèque, située au sous-sol de la Bibliothèque régionale (ex-Cathédrale), aménagé en deux bureaux de vote, que les Français résidant dans l'ouest du pays, ainsi qu'un bon nombre de binationaux se sont rendus sur place pour se prononcer sur leur candidat à la présidentielle française parmi les 12 qui se sont présentés et dont les noms étaient ins-

crits sur les bulletins de vote. Cette journée du premier tour a été marquée par la présence en nombre important des services de sécurité autour des lieux.

Le vote devait se poursuivre jusqu'à 18h et ce n'est qu'une fois l'opération achevée au niveau de ces deux bureaux de vote que devrait débuter le dépouillement et les résultats devraient être transférés à l'ambassade de France à Alger, puis vers leur

destination finale : la France.

Durant la matinée, nous avons constaté la satisfaction des organisateurs et des résidents français qui se félicitaient du bon déroulement quant à l'organisation et les moyens mis en place pour faciliter l'opération. Quant au choix des électeurs, chacun a préféré maintenir la suspense jusqu'aux résultats finaux en attendant le deuxième tour prévu pour le 6 mai 2007.

A. B.

DRAA-BEN-KHEDDA

Incendie au marché

Dans la nuit de samedi dernier, un énorme incendie a ravagé plusieurs baraques érigées le long de la voie ferrée. Il était 20h45 quand l'alerte a été donnée par des jeunes habitant le voisinage.

Une épaisse fumée et des flammes hautes de plusieurs mètres annonçaient un terrible sinistre. Des citoyens, surtout des jeunes, se sont battus contre le feu en vain.

Treize baraques ont brûlé et les marchandises qu'elles contenaient ont été entièrement détruites. Du



linge, de la mercerie et de la parfumerie ont été ravagés. Un vendeur d'électroménagers a perdu plus de 150 millions de centimes. L'arrivée des sapeurs-pom-

piers a permis toutefois de limiter le sinistre et on ne déplore fort heureusement aucune victime. Au lendemain du drame, solidarité oblige, des dizaines de jeunes s'affairaient avec leurs propres moyens à nettoyer les lieux du sinistre.

Les vendeurs, en majorité des chômeurs, se sont constitués en collectif pour déposer une plainte. Tous nous ont assuré que l'origine de l'incendie est criminelle et exige réparation. Une enquête est ouverte.

T. B.

ANNABA / MONTS DE L'EDOUGH

Ratissage avec de gros moyens

Au lendemain du double attentat d'Alger, les forces de sécurité ont redoublé de vigilance à Annaba, multipliant les contrôles au niveau des routes et à l'entrée des édifices publics. Les citoyens participent indirectement à ce dispositif en signalant tout objet abandonné ou véhicule suspect stationné dans les cités.

Des renforts sont engagés dans les monts de l'Edough et les ratissages se poursuivent passant au peigne fin l'immense couvert végétal.

De gros camions de troupes et de forces combinées de l'armée ont été aperçus du côté de Aïn-Barbar, Romanat, Kef-Bouacida et Tréat. Kalachnikovs, fusils-mitrailleurs, pièces légères d'artillerie, gilets pare-balles et casques de protection, la troupe nettoie chaque jour ce territoire de la wilaya de Annaba escarpé et difficile d'accès.

Ainsi, selon nos informations, plusieurs casemates ont été détruites et l'on peut dire que presque toute la région sera totalement sécurisée avant les élections. Les terroristes qui avaient fui la wilaya de Jijel pour se réfugier dans les monts de l'Edough sont pris dans l'étau de l'armée, étau qui se resserre de jour en jour, ne laissant aucune possibilité à la horde terroriste qui, coupée de toute logistique, ne pourra que se rendre ou mourir de faim.

Les différents bivouacs et campements de la troupe établis sur les hauteurs et surplombant les vallées ont rassuré les habitants de la région, des fellahs pour la plupart, et ont encouragé certains parmi eux à revenir sur leurs terres.

M. Rahmani